

Saleilles

INFOS

JUIN 2020 N° 151

TRAVAUX A VENIR SUR LES RESEAUX HUMIDES DE VOIRIES ANCIENNES

Une rupture de canalisation s'est produite jeudi 9 juillet, rue du Réart provoquant un soulèvement de la chaussée et une petite inondation. Cette rue est une des plus anciennes de la commune et il était prévu de refaire les réseaux humides et ceux de l'avenue de la Sal. La municipalité a donc demandé à la communauté urbaine "Perpignan Méditerranée Métropole" de repousser les travaux initialement prévu en 2020 sur le boulevard du 8 Mai 1945 et de programmer en priorité la réfection des réseaux humides de ces deux rues et d'autres voiries anciennes de la commune.

UNE COLLECTE SUPPLEMENTAIRE EN ETE DE VOS DECHETS MENAGERS RAMASSES AU PORTE A PORTE

A compter du 1^{er} juillet et jusqu'au 1^{er} septembre 2020, la commune a maintenu, cette année encore, la collecte supplémentaire, le mardi, de vos déchets ménagers ramassés dans vos containers individuels en secteur pavillonnaire.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le service délégataire de PMM chargé du ramassage des encombrants vous demande de ne pas sortir plus de 2 m³ par foyer et que des objets de moins de 50 kg, lors de chaque collecte.

Inscrivez-vous en plusieurs fois si vous avez du volume afin de ne pas voir une partie de vos encombrants non collectés et de devoir les rentrer jusqu'à la prochaine collecte.

MODALITES D'INSCRIPTION SUR LE « PORTAIL CITOYEN » DE LA VILLE

L'inscription au restaurant scolaire, à l'accueil de loisirs périscolaire notamment se fait désormais via le « PORTAIL CITOYEN » sur le site Internet de la commune (www.saleilles.fr).

Ce « PORTAIL CITOYEN » est accessible à tous les administrés et il convient de procéder de la manière suivante :

1. **Créer** votre Login (identifiant) et votre Mot De Passe ;
2. Après **validation** par notre approuvateur en mairie, vous recevrez un lien ;
3. A partir du lien reçu, **reconnectez-vous au « Portail citoyen »** ;
4. Dans votre « **Espace personnel** », vous devez maintenant créer les membres de votre famille fréquentant les services communaux (restaurant, accueil de loisirs périscolaire...) ;
5. **Après une seconde validation** par notre approuvateur de vos déclarations faites dans votre « Espace personnel », vous **pouvez inscrire vos enfants** aux services communaux (restaurant, accueil de loisirs périscolaire...) et télécharger les documents obligatoires demandés pour l'inscription ;
6. Un **mail de confirmation** de votre inscription vous sera alors envoyé par la ville.

L'ETE A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE...

La bibliothèque municipale de Saleilles a rouvert ses portes au public depuis le mercredi 17 juin 2020. Le public accueilli sera restreint en raison des consignes sanitaires en vigueur, à savoir, 8 personnes simultanément, port du masque obligatoire (dès 11 ans) et désinfection des mains au gel hydro alcoolique à l'entrée.

La bibliothèque municipale passera aux horaires d'été (Mardi : 14h-17h30 - Mercredi, Jeudi, Vendredi : 09h - 12h et 14h - 17h30 - Samedi : 9h-12h30) à partir du 29 juin et jusqu'au 29 août 2020 avec une fermeture estivale entre le 20 juillet et le 10 août 2020 inclus.

Nos bibliothécaires reconduisent l'opération "Package de magazines offerts" qui consiste à offrir aux adhérents les anciens magazines afin de laisser la place aux nouveaux !

Cette opération débutera le 30 juin 2020. A compter de cette date, lors de vos emprunts, recevez au gré du hasard votre "package de magazines" (lot uniquement par carte et jusqu'à épuisement des stocks).

LA POSTE COMMUNIQUE

Voici les nouveaux horaires d'ouverture du bureau de Poste de Saleilles pour la période du 29 Juin 2020 au 05 Septembre 2020 :

- Les lundi, mardi et jeudi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h30
- Le mercredi : 9h00 - 12h00
- Le vendredi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 16h30
- Fermé le samedi matin

RECONDUCTION DE L'OPERATION «TRANQUILLITE VACANCES»

En période de vacances scolaires, les cambriolages sont plus fréquents. Pour éviter les mauvaises surprises, le service public met en place l'Opération « Tranquillité Vacances ».

Ce dispositif permet de faire surveiller son logement par la police nationale, la gendarmerie (selon leur ressort) et la police municipale durant vos absences prolongées, même hors vacances scolaires.

Pour en bénéficier, il suffit de contacter la police municipale de Saleilles (tél : 06 03 86 06 96) et de s'inscrire.

Il vous sera alors demandé :

- des renseignements sur votre identité,
- le type de domicile que vous occupez,
- qui prévenir en cas de problème,
- les dates de votre absence.

Veillez, également, à prévenir la police municipale si vous rentrez plus tôt!

QUELQUES CONSEILS UTILES LORS DE LA CANICULE ET DES FORTES CHALEURS

En période de canicule, il est nécessaire d'être attentif envers soi-même et envers les personnes qui nous entourent. Les symptômes de déshydratation sont les suivants : *crampes, fatigue inhabituelle, maux de tête, fièvre supérieure à 38 degrés, vertiges/nausées, tenue de propos incohérents*. Il est bon de savoir qu'à partir de 60 ans, les personnes peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Pour cela, il suffit de contacter la mairie ou le CCAS (04 68 37 70 71 ou 06 35 07 95 62).

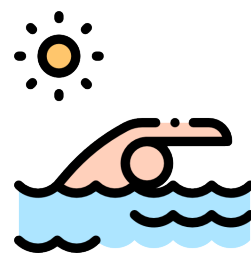
Les bons gestes et réflexes à avoir sont : *boire régulièrement de l'eau, mouiller son corps et se ventiler, manger en quantité suffisante, éviter les efforts physiques, éviter de boire de l'alcool, maintenir sa maison au frais en fermant les volets, donner et prendre régulièrement des nouvelles auprès de ses proches*. Les personnes les plus sensibles sont les femmes enceintes, les bébés, les personnes âgées. Si l'on prend des médicaments, il ne faut pas hésiter à prendre conseil auprès de son médecin traitant.

CAMPAGNE DE PREVENTION DES RISQUES LIES A LA BAIGNADE

La prévention des risques liés aux activités de loisirs et, en particulier, à la baignade est une priorité. L'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade ou le respect des zones de baignade autorisées permettraient d'éviter un grand nombre de noyades.

Pour cette raison, le ministère de l'Intérieur s'associe à nouveau, cette année, au Ministère des Solidarités et de la Santé, au Ministère des Sports et à celui de la Santé Publique pour la campagne nationale 2020 de prévention des risques liés à la baignade.

De la documentation concernant les activités nautiques et aquatiques est disponible sur le site : www.preventionete.sports.gouv.fr.



LE MARCHÉ DU MERCREDI EST ROUVERT A SALEILLES

Après plus de deux mois d'interruption liée au confinement, les marchés de plein-air ont pu rouvrir, sous respect des conditions sanitaires. Celui de Saleilles a rouvert le mercredi 27 mai et les clients, habitués ou nouveaux venus, ont pu venir faire leurs courses en toute sécurité sur les "ramblas" de la Place Pouquet.

En effet, les étals et les Food Truck sont suffisamment espacés les uns des autres et du gel est mis à la disposition des clients. Notre marché concentre le meilleur des produits locaux tels que les fruits et légumes, le miel de pays, les confitures maison, les pains cuits au feu de bois, les pizzas succulentes, les œufs de ferme et bio...

Un traiteur oriental vous compose toujours ses spécialités : tajines, couscous, tacos, gâteaux, alors que le traiteur «Thai» vous prépare ses spécialités exotiques. Tous travaillent dans une ambiance conviviale et vous accueillent avec le sourire.

Deux nouveaux commerçants viennent de rejoindre la sympathique équipe présente depuis les débuts, à savoir :

- un charcutier qui propose une large gamme de produits,
- un fromager qui propose des saveurs fines et de caractère.

« C'est comme des grandes retrouvailles, mais en plein air ! » C'est aussi ça qui plaît aux amateurs de marchés. Fini les achats en confinés, on retrouve un bonheur partagé avec le plaisir de choisir des produits locaux si appréciés et surtout le plaisir du « Bien Manger » en achetant des produits d'ici.

Alors Saleillencs, n'hésitez pas ! Venez à la rencontre de vos commerçants qui vous attendent sur le marché !

LES MANIERES DE SE PREMUNIR CONTRE LE "MOUSTIQUE TIGRE"



Les femelles du « moustique tigre » *Aedes albopictus* pondent leurs œufs à sec et/ou à la limite des eaux stagnantes. Lorsque les conditions climatiques sont favorables (à partir du milieu du printemps), les œufs éclosent dès qu'ils sont au contact de l'eau : ils donnent alors des larves qui, au bout de 5 à 6 jours, donnent, après nymphose, des moustiques adultes et... piqueurs. Très important : ce phénomène se produit avec des eaux sales comme propres.

Les « gîtes » de reproduction du « moustique tigre » *Aedes albopictus* sont de micro dimension, toujours en milieu urbain ou périurbain, jamais en milieux naturels humides ouverts. **Ce peut être des creux d'arbres, par exemple, mais surtout une foultitude de petites collections d'eau artificielles telles que :**

- seaux, vases, soucoupes.
- fûts et citernes.
- écoulements de gouttières.
- pneus, boîtes de conserve.

et tout petit réceptacle d'eaux pluviales ou domestiques à découvert.

Ces « gîtes » de reproduction sont donc, en grande partie, fabriqués par l'Homme. Ils se trouvent le plus souvent au sein des domiciles privés (cours, jardins, terrasses, balcons...). Dans ce cas, il est impossible de les recenser tous, d'autant que la plupart sont temporaires, aléatoires ou difficiles d'accès. **À vous de jouer : pas d'eau pour les moustiques !**

Alors, si vous êtes dans cette situation, ne tergivez pas, car la façon la plus efficace et radicale de se protéger de ces nuisances, c'est de ranger, de curer, de protéger, de couvrir (toiles moustiquaires) ou d'évacuer les eaux stagnantes. La moitié du succès, c'est vous ! **Toutes les infos sur : www.moustiquetigre.org.**

ATTENTION AUX FEUX DE FORET !

Chaque année, notre territoire est durement touché par des feux de forêt, ravageant ainsi plusieurs milliers d'hectares. Ce constat est difficilement acceptable lorsque que l'on sait que dans 90% des cas, l'homme est à l'origine de ces sinistres. En outre, 80 % des départs de feu se déclenchent à moins de 50 mètres des habitations.

Voici les bons gestes pour éviter les imprudences et donner les bons conseils pour se protéger en cas de feu :

► **réduire les départs de feux accidentels, enjeu fort lorsque l'on sait qu'un incendie sur deux est le fruit d'une imprudence. Des gestes simples à adopter :**

- Ni feux, ni barbecues aux abords des forêts
- Pas de cigarette, ni de mégots jetés par la fenêtre de la voiture
- Pas de travaux, source d'étincelles les jours de risque d'incendie
- Pas de combustible contre la maison : bois, fuel, butane

► **adopter les bons réflexes pour se protéger et se mettre à l'abri en cas de feu :**

- Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en localisant le feu avec précision
- Je me confie dans ma maison, elle est mon meilleur abri.

Ces comportements de bon sens protègent à la fois des vies humaines, notre environnement et notre patrimoine naturel.

ASSOCIATIONS

L'ECOLE DE RUGBY DU ROUSSILLON CLOTURE SA SAISON

"Accrochée aux branches "... c'est la fin de saison de l'école de Rugby !

C'est à "Accrobranche" à « Argelès Aventure » que les enfants de notre école de rugby de Saleilles / Sud Roussillon ont clôturé cette fin de saison si particulière.

En effet, dès la mi-mars, la saison a été tronquée par la pandémie nous conduisant à annuler de nombreux tournois et malheureusement le voyage à Paris (reprogrammé la saison prochaine).

Le Club a néanmoins maintenu, pendant le confinement le lien avec les enfants et les familles (à distance par vidéos) au travers d'un concours hebdomadaire avec en point d'orgue un clip vidéo de soutien aux soignants.

Dès le 3 juin, les entraînements ont repris avec enthousiasme suivant le protocole FFR de réathlétisation fait de courses d'endurance et de vitesse et, enfin de Rugby à toucher... de quoi préparer la reprise de la saison 2020/2021 dès le 1er septembre à Latour-Bas-Elne. **Dès maintenant, Saleillencs, Saleillenques nés entre 2009 et 2016, qui souhaitez découvrir les fondamentaux et les valeurs du Rugby éducatif, renseignez-vous et inscrivez-vous auprès de votre éducateur saleillenc, Stéphane Bolte 07 81 34 38 25. Bonnes Vacances !**

«LE CLUB INFORMATIQUE DE SALEILLES» COMMUNIQUE

Afin de briser la solitude des gens bloqués à leur domicile pour des raisons diverses (maladie, virus, météo, autres.), le club informatique de Saleilles propose d'apprendre à se servir d'un ordinateur.

Apprendre à utiliser l'outil informatique permet aux personnes à mieux communiquer avec ceux qu'ils aiment (mails, skype...), à effectuer leurs démarches administratives (impôts, banques, retraite, etc...), à réaliser des activités de loisirs (scrapbooking, photos, vidéos, etc...), à s'informer (journaux, radios, télévisions, etc...) ou à effectuer des achats en ligne.

Pour tous renseignements et inscriptions téléphoner au 06.50.55.13.97 ou au 06.08.37.65.23.

ANNONCES

OUVERTURE DE CHAMBRES D'HOTES «LE RAYON VERT»

Nouveau à Saleilles : chambres d'hôtes "Le Rayon Vert". Labellisé Gîte de France. Ouverture le 10 Juillet 2020.

Je suis très heureuse de vous accueillir dans notre havre de verdure et de calme où il fait bon s'adonner au farniente au bord de la piscine. Quatre chambres vous attendent dans un esprit nature et cocooning. Le petit-déjeuner, compris, saura ravir vos papilles et vous fera découvrir des produits essentiellement bios et locaux de nos producteurs et artisans catalans.

Contact : Nelly GIRAUX au 06 80 83 28 73 ou lerayonvert66@gmail.com - 7 rue Gustave Eiffel - 66280 Saleilles

« LES DELICES DE SALEILLES » VOUS ACCUEILLE...

Un nouveau traiteur-restaurateur, "Les Délices de Saleilles", vient de s'installer dans la commune en lieu et place de notre ancien traiteur "Michel ROGER". Celui-ci propose de nouveaux services : restauration catalane et méditerranéenne, traiteur, crèmerie, charcuterie, boucherie.

Il vous accueille au restaurant tous les midis, du mardi au dimanche et les jeudi, vendredi et samedi soirs. Il vous propose des plats cuisinés et des desserts fait maison avec des produits frais de qualité. **Pour le magasin, il est ouvert du mardi au samedi de 8h à 13h et de 16h30 à 19h30 et le dimanche matin, de 8h à 13h.** Venez le découvrir...

A noter sur vos agendas !

En raison de l'état d'urgence sanitaire en vigueur, nous sommes au regret de devoir annuler toutes les manifestations et les rassemblements publics jusqu'à la rentrée de septembre, sauf celles relevant d'une impérieuse nécessité comme :

► **DON DU SANG : mardi 25 août de 14 h 30 à 19 h 30 à la Salle Polyvalente de la Mairie.**